



Malaunay veut dresser son Atlas de la biodiversité communale

Coup d'envoi lundi 18 octobre 2021 lors d'une réunion des élus du nouveau projet de Malaunay : réaliser dans les deux ans son Atlas communal de la biodiversité, une recension participative de la faune et de la flore sur le territoire de la ville, soutenue par l'Office français de la biodiversité.

La biodiversité, une prise en compte déjà ancienne à Malaunay

La préservation de la biodiversité est une préoccupation ancienne à Malaunay : **la Ville s'est ainsi engagée dès 2012 dans un plan de réduction de son empreinte écologique, sur son territoire et sur son biotope.** Gestion durable des espaces verts et des forêts, aménagement raisonné du territoire, fleurissement adapté avec essences mellifères et/ou locales... Autant d'actions qui ont déjà valu à la Ville d'être saluée par de nombreux prix : prix de la gestion différenciée du label « Ville et villages fleuris », labels « Terre saine », « Capitale de la biodiversité » « Territoire engagé pour la nature »...

Cette préservation passe non seulement par **des décisions structurantes**, comme le vote en 2014 d'un plan local d'urbanisme limitant l'étalement urbain au profit de la densification ou l'instauration d'un coefficient de biotope sur chaque projet d'aménagement pour assurer les continuités écologiques en centre-ville, mais aussi par **des actions et des choix au quotidien favorisant la biodiversité au niveau local** : citons par exemple la mise en place du zéro phyto dans le traitement des espaces verts, le recours aux chevaux de trait pour le débardage des forêts, la végétalisation des nouveaux bâtiments, comme les chaufferies biomasse, l'extinction de l'éclairage public la nuit, les Permis de végétaliser autorisant les habitants à créer des parcelles plantées sur le trottoir devant chez eux, la végétalisation du cimetière municipal ou encore des opérations comme Nettoyons la nature qui permettent aux habitants de se réapproprier les espaces naturels...

En 2020, la Ville a souhaité aller plus loin en faisant appel à l'atelier d'étude Les Cocottes urbaines afin de bénéficier d'une expertise concernant ses pratiques de gestion différenciée. Ainsi, progressivement, les services techniques introduisent une nouvelle manière de traiter les zones de pelouse en les laissant pousser pour que la nature s'épanouisse. Les fauches tardives sont quant à elles privilégiées afin de permettre à la faune et à la flore de se reproduire. On le voit : les paysages de la commune changent peu à peu de physionomie.

2021 : une nouvelle étape avec l'Atlas de la biodiversité communale

C'était l'un des engagements de mandat de l'équipe municipale : établir avec les habitants un inventaire des espèces et des milieux du territoire malaunaysien en partenariat avec l'Office français de la biodiversité. C'est pourquoi **la Ville a candidaté dès 2020 au dispositif des Atlas de la biodiversité communale (ABC), candidature acceptée en juin 2021 en s'associant à la commune de Saint-Jean du Cardonnay.**

En impliquant l'ensemble des acteurs d'une commune (citoyens, associations, entreprises...), ces Atlas ont pour but de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire, d'enrichir la connaissance des milieux par les habitants et les élus et d'aider ainsi à la préservation de la biodiversité locale. Proposé aux collectivités locales, le dispositif reste rare en Seine-Maritime :



Malaunay

Malaunay est ainsi l'une des premières communes seinomarines à entreprendre cet inventaire (seules 3 communes du département sont en cours d'élaboration) et se place en tête des communes les plus financées de France relativement à sa superficie avec 46 000 € accordés par l'Office français de la biodiversité.

Lundi 18 octobre, les élus du Conseil municipal se sont réunis pour dessiner une stratégie afin de dresser cet inventaire en deux ans en associant étroitement les habitants à son élaboration. Pour cela, la Ville a recruté un **chargé de mission en alternance** et fait appel à **plusieurs partenaires associatifs et institutionnels** : le Groupe d'étude des invertébrés armoricains, spécialisé dans les insectes, le Conservatoire botanique national de Brest, pour les végétaux, le Groupe mammalogique normand, pour les mammifères, la Ligue de protection des oiseaux, pour les oiseaux et amphibiens, et l'ADN boucles de Seine, pour les champignons. Au sein du Conseil municipal, c'est le conseiller municipal **Gaël Mansion** qui a été chargé d'accompagner particulièrement la réalisation de l'ABC.

Et le programme prend d'ores et déjà forme avec plusieurs actions programmées, dont **la première aura lieu dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 novembre 2021, pour une découverte des papillons nocturnes avec le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (Gretia)**. Viendront ensuite une découverte des champignons en forêt avec l'ADN boucles de Seine en fin d'automne puis, en décembre, une découverte des oiseaux avec la LPO, avant une accélération des actions en 2022.

Guillaume COUTEY : « Voilà plus de dix ans maintenant que Malaunay intègre les questions d'écologie et de biodiversité dans sa réflexion et dans ses actions, au point d'être reconnue comme ville pionnière sur ces sujets au niveau national, comme le montre encore récemment le label 4 étoiles Territoire engagé pour la Transition écologique de l'Ademe.

Et depuis dix ans, nous montons en compétence afin d'améliorer nos pratiques, à la fois en expérimentant nous-mêmes des solutions et en faisant appel à des expertises extérieures comme les Cocottes urbaines.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans ce processus d'amélioration constante en nous lançant dans cet Atlas communal de la biodiversité qui permettra d'affiner notre connaissance du territoire à un niveau jamais atteint, mais aussi d'aider les habitants à découvrir et s'émerveiller des richesses naturelles de leur environnement immédiat. »